

INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDÉE AU RÉSEAU Compétence électricité- Préparation à l'Appellation QUALIPV ÉLEC

QUA012

De 0 à 36 kWc

Objectifs

- Concevoir et réaliser une installation photovoltaïque
- Savoir conseiller et accompagner son client
- Evaluer la ressource solaire, la production et le revenu pour bien dimensionner son installation

Public Visé

Chefs d'entreprise, artisans, chargés d'affaires, conducteurs de travaux, personnel de chantiers - Installateurs d'équipements électriques

Pré Requis

Formation de base en électricité Basse Tension et être informé des

Objectifs pédagogiques

Concevoir et réaliser une installation photovoltaïque
Savoir conseiller et accompagner son client
Evaluer la ressource solaire, la production et le revenu pour bien dimensionner son installation

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques alternés avec des exercices pratiques
- vidéo-projection
- Support papier : classeur couleur
- Documents techniques
- Plateau technique
- Travaux pratiques : sensibilisation à la sécurité, contrôle de la pose des modules photovoltaïque et leur raccordement, relevé de masque, influence des inclinaisons et orientations

Parcours pédagogique

JOUR 1 :

- Etre capable de situer à un client le contexte environnemental du PV, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en oeuvre d'un système PV raccordé au réseau
- Connaître le module PV : module solaire, l'ondeur

JOUR 2 :

- Etre capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
- Savoir choisir une configuration de système PV en fonction de l'usage et du Bâti
- Savoir analyser l'existant pour la mise en oeuvre d'une installation PV
- Savoir calculer le productible
- La protection des biens
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture

JOUR 3 :

- La protection des personnes
- Connaître la procédure d'une installation PV raccordée au réseau
- Connaître les points clés d'une mise en oeuvre des modules PV
- Savoir raccorder les modules PV
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive

Evaluation théorique et pratique

*Délivrance d'une attestation si résusite à l'examen
L'Entreprise aura la possibilité d'obtenir son appellation QUALIPV ÉLEC à condition d'instruire un dossier auprès de QUALIT'ENR ou QUALIBAT.*

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expert agréé par Qualit'ENR

Les + métier

Travaux pratiques sur plateforme pédagogique agréée par Qualit'ENR

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM en fin de stage

Evaluation pratique

Modalités d'Accessibilité

Selon la nature du handicap et le lieu de formation, merci de nous contacter au 03.83.95.77.50 afin que nous mettions en place des dispositions adéquates durant les journées de formation.

Prochaine session : QUALIPV ELEC

INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDÉE AU RÉSEAU

	LES 15-16-17 AVRIL 2025		1380€* Net de taxe		3 JOURS 21H		THERMOFLUX / HARMAN 02800 BEAUTOR
---	------------------------------------	---	------------------------------	---	------------------------	---	--



* Possibilité d'un financement – **N'hésitez pas à nous contacter :**

Christelle MEURIER – Responsable formation – CAPEB 02
Tél. : 03.23.23.09.10 / Mail : formation@capeb02.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale :
Forme sociétaire : Entreprise Individuelle SA SARL Autres :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. fixe : Tél. Port :
Mail :
Code NAF : SIRET :
Activité principale : Nombre salariés :

PARTICIPANT (S)

Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON
Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr
www.afolor.fr



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fonds d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : damien@afolor.fr

Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.

ENTREPRISE (à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT (à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....

.....

.....

.....

.....



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.